Dr. Rodrigue NANA NGASSAM[1]



Crise humanitaire et enjeux géopolitiques : les cas israélo-palestinien et russo-ukrainien

Résumé : Cet article analyse les ambivalences de l'aide humanitaire sous le prisme des conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien. Il questionne les tribulations de l'aide humanitaire dans ce monde de plus en plus conflictuel au regard des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance inhérents au droit international humanitaire (DIH). Ce texte aborde, bien entendu, les mobilisations de moyens matériels et humains réalisées par le biais de la communauté internationale. Loin de voir une fin prochaine de l'humanitarisme, l'auteur interpelle la communauté humanitaire à une plus grande solidarité au niveau mondial loin de toute arrière-pensée politique ou géostratégique.

Mots clés : Aide humanitaire, Conflit israélo-palestinien, Conflit russo-ukrainien, Humanité, Droit international humanitaire, Communauté internationale.

Humanitarian Crisis and Geopolitical Issues: the Israeli-Palestinian and Russian-Ukrainian Cases

Abstract: *This article analyzes the ambivalences of humanitarian aid through the prism of the Israeli-Palestinian and Russian-Ukrainian conflicts. It questions the tribulations of humanitarian aid in this increasingly conflictual world with regard to the principles of humanity, neutrality, impartiality, and independence inherent in international humanitarian law (IHL). This text naturally addresses the mobilization of material and human resources carried out through the international community. Far from seeing an imminent end to humanitarianism, the author calls*

1. Docteur (*Ph.D*) en Science Politique (Université de Douala-Cameroun), membre de l'Académie de Géopolitique de Paris et Expert du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP).

on the humanitarian community to demonstrate greater solidarity at the global level, far from any ulterior political or geostrategic motives.

Key words: *Humanitarian aid, Israeli-Palestinian conflict, Russian-Ukrainian conflict, Humanity, International humanitarian law, International community.*

S'INTERROGER SUR LE SENS DE L'AIDE HUMANITAIRE est devenu une nécessité dans cette époque désenchantée où, selon Hannah Arendt : « *la mort de l'empathie humaine est l'un des premiers signes et le plus révélateur d'une culture sur le point de sombrer dans la barbarie.* » Les fausses séductions de la « *société close* »[2] ont entraîné la multiplication des conflits, plus cruels qu'ils ne l'ont jamais été, qui visent explicitement à la destruction des solidarités et à l'écrasement des plus vulnérables. Chaque jour, la chronique des réfugiés, des déplacés, des morts, des blessés et des catastrophes naturelles, diffusée dans les médias et les réseaux sociaux, nous requiert tous ensemble au chevet de l'humanité souffrante et nous impose de faire nôtre l'ultime morale de ce temps. Néanmoins, il nous faut pourtant admettre, dans le même temps, que le nombre, l'ampleur et la nature des catastrophes qui sollicitent ce ressort moral dépassent de plus en plus souvent les capacités de réaction des organisations en charge de l'urgence humanitaire et mettent à jour les ambiguïtés de leurs stratégies impatientes[3].

Il y a donc une crise de l'humanitaire, une crise ouverte dont témoignent entre autres les interrogations publiques formulées par les responsables de ces organisations, alors même que toute remise en question de l'aide humanitaire paraissait indécente il y a moins de dix ans[4]. Depuis le début des années 1970, l'aide humanitaire est au centre de la vie internationale et fait l'objet d'un débat public et académique. Les conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien ont remis en question les motifs et les principes du mouvement humanitaire. Selon Tony Vaux, la guerre froide représentait « l'âge d'or » du mouvement humanitaire, car l'espace de manœuvre des humanitaires était plus large à cette époque-là[5]. L'après-guerre froide a vu le nouvel ordre mondial créer un environnement dans lequel le mandat humanitaire est devenu une tâche difficile, ambiguë et beaucoup plus politique qu'auparavant. Il faut dire que l'aide humanitaire a longtemps été perçue comme

2. Popper Karl, *La société ouverte et ses ennemis,* 2 vol., Paris, Seuil, 1979.

3. Tonglet René, « Les ambiguïtés de l'aide humanitaire », *Revue Quart Monde,* N° 196, 2005/4, lien : https://www.revue-quartmonde.org/194 (consulté le 4 juillet 2025).

4. *Ibidem*.

5. Vaux Tony, *The Selfish Altruist. Relief Work in Famine and War,* Londres, Earthscan, 2001, p. 43.

ce qui est juste de faire. Jugée indispensable pour les victimes, elle paraissait évidente pour ceux qui avaient été épargnés. Sa devise était d'être impartiale et libre de toute arrière-pensée politique au sens des principes fondamentaux élaborés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au XX^e^ siècle.

Or, il se trouve que l'aide humanitaire n'est pas apolitique du fait qu'elle agit en présence de parties en conflit et de forces militaires qui l'exposent aux intérêts d'acteurs politiques locaux et internationaux, des bailleurs de fonds et des médias. Elle se retrouve ainsi face à des dilemmes politiques, qui la placent souvent face à des choix impossibles et des décisions ingrates prises par des États, alors que l'humanitarisme érige en « principe normatif fondamental » le fait que toutes les vies humaines méritent d'être protégées, justifiant par-là les « pratiques d'intervention transnationales » qui en découlent[6]. Les conflits actuels, à commencer par l'Ukraine et la bande de Gaza, cristallisent sans aucun doute ces insuffisances, mais l'on peut songer à d'autres conflits oubliés ou effacés par la proéminence actuelle de ces deux conflits où ces lacunes sont importantes. Cette situation qui perdure depuis des décennies interpelle et appelle, réveille et agite des interrogations, même si tenter de comprendre cette distance n'est pas chose aisée.

On dirait qu'il existe des critères de « sélection » qui, de fait, semblent être appliqués pour qu'un conflit trouve un écho auprès de la communauté internationale ou que certains États auraient une importance particulière sur la scène internationale par rapport à d'autres. Cette confusion de l'aide humanitaire par rapport aux principes les plus classiques de l'action humanitaire soulève un problème de cohérence avec les obligations et les convictions fondamentales de la tradition humanitaire. Alors qu'une crise fondamentale nécessite des contre-mesures fondamentales. Elle apparaît comme autant d'interpellations brûlantes à notre humanité et rappelle qu'à ce titre, c'est l'humanité dans son ensemble, au-delà de toutes frontières, qui est concernée lorsqu'un massacre est commis sur un point du globe. C'est la raison pour laquelle il importe de réduire l'incohérence de l'aide humanitaire et de rétablir sa crédibilité pour mettre fin à la crise de confiance du mouvement humanitaire.

6. Stephen Hopgood, « When the music stops : Humanitarianism in a Post-Liberal World Order », dans *Journal of Humanitarian Affairs,* Vol. 1, N° 1, Janvier 2019, pp. 4-14, lien : https://doi.org/10.7227/JHA.002 (consulté le 4 juillet 2025).

Les ambiguïtés de l'aide humanitaire internationale

Dans son analyse de l'histoire de l'humanitarisme, Alain Destexhe, ancien secrétaire général de Médecins Sans Frontières (MSF) International, constate que « *s'il fallait caractériser d'un seul mot l'action humanitaire, ce serait par ambiguïté* »[7]. En un mot, l'ambiguïté est un élément structurel de l'action humanitaire qui fait partie de l'histoire de l'humanitarisme moderne. En fait, l'ambiguïté fait partie du travail humanitaire dans la mesure où les organisations humanitaires n'ont pas les moyens pour déterminer les conditions de leur travail. En revanche, pour leur liberté d'action et le respect des principes de leur travail (« espace humanitaire »), les organisations humanitaires sont dépendantes des décisions et des intérêts des acteurs politiques. En d'autres termes, les agences humanitaires ne peuvent pas déterminer d'une manière indépendante les conditions et donc, les effets de leur action. Elles agissent dans un cadre défini notamment par les intérêts des responsables politiques du pays ou de la région qui se trouve en crise. Aussi, les institutions politiques dans les pays donateurs qui financent les activités humanitaires ont des moyens pour influencer le travail humanitaire.

De plus, les agences humanitaires font face au danger de la manipulation ou de la diversion de leur aide[8]. Lindenberg et Bryant résument que « *les plus grands dilemmes pour des organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent dans les formes d'urgences les plus complexes portent sur le fait de savoir si les actions qui sauvent des vies participent à la perpétuation du conflit* »[9]. Les auteurs mentionnent comme « dilemmes » de l'action humanitaire l'assistance indirecte à la déportation des populations, la diversion de l'aide, la perpétuation d'une économie de guerre, l'escalade du conflit et de la compétition entre plusieurs groupes (en assistant des réfugiés mais pas des résidents, par exemple), et l'affaiblissement des capacités locales nécessaires pour faire face à une crise[10]. Un autre aspect concerne les droits de l'homme dans ce sens que la protection des droits de l'homme est devenue une tâche humanitaire et fait même partie du mandat de certaines organisations comme Médecins Sans Frontières (MSF). Ainsi, selon Rony Brauman : « *Au-delà*

7. Destexhe Alain, *L'Humanitaire impossible ou deux siècles d'ambiguïté,* Paris, Armand Colin, 1993, p. 7.

8. Schloms Michael, « Le dilemme inévitable de l'action humanitaire », dans *Cultures & Conflits*, N° 60, Hiver 2005, pp. 85-102, lien : https://doi.org/10.4000/conflits.1924 (consulté le 27 juin 2024).

9. Lindenberg Marc, Coralie Bryant, *Going Global. Transforming Relief and Development NGOs,* Bloomfield (USA), Kumarian Press, 2001, p. 76.

10. *Ibidem*.

du soin, l'action humanitaire permet de pointer le doigt vers l'injustice, de désigner l'inacceptable. »[11]

Un dilemme apparaît au moment où une organisation fait face au choix entre l'obligation morale de sauver des vies et l'obligation de ne pas soutenir un régime responsable de violations massives et systématiques des droits de l'Homme. Généralement, l'obligation humanitaire d'assister des personnes qui en ont besoin et l'obligation de protéger et promouvoir les droits de l'Homme sont vues comme des obligations différentes, comme des objectifs de même valeur qui, dans certaines circonstances, s'excluent l'un de l'autre. L'ambiguïté structurelle du travail humanitaire est par exemple évidente en Corée du Nord ou encore en Birmanie dans la mesure où la liberté d'action est très limitée. Les agences d'aide ne peuvent pas elles-mêmes identifier les besoins de la population, elles ne peuvent pas définir les institutions ou les individus bénéficiaires indépendamment, et elles ne peuvent pas évaluer les effets de leurs projets sur la santé et le statut nutritionnel de la population[12], encore moins se mouvoir aisément dans le pays sans risque de se faire réprimer ou sanctionner.

Parallèlement, depuis le sommet sur l'action humanitaire en 2016 à Istanbul, tout le monde semble d'accord que l'humanitaire ne peut se limiter à l'aide d'urgence, insuffisante pour permettre à certains pays en crise de sortir la tête de l'eau. Autre constat, il faut relever que cette aide est surtout occidentale et que cette assistance est perçue par certains États récipiendaires comme paternaliste ou comme une forme de *soft power* néocolonial. La Chine, qui ne verse presque rien pour l'aide humanitaire, séduit des États du Sud grâce à sa politique axée sur l'aide au développement. Mais celle-ci est aussi vue comme une autre forme de néocolonialisme. Le Sud global demande autre chose : des accords commerciaux équitables, des conditions d'accès au marché justes. Nombre d'humanitaires jugent impératif de donner les moyens aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux sociétés civiles locales de développer elles-mêmes une stratégie qui ait du sens. Réformer le système humanitaire demeure un défi colossal tant la mécanique de l'aide reste extraordinairement rigide, car politisée par des grandes puissances de la communauté internationale.

11. Brauman Rony, *Humanitaire : le dilemme*, Paris, éd. Textuel, 1996, p. 39.

12. Schloms Michael, *North Korea and the Timeless Dilemma of Aid : A Study of Humanitarian Action in Famines* (thèse), Münster, Lit Verlag, 2004, 305 p.

La politisation de l'aide humanitaire internationale par les États

Dans la myriade d'acteurs qui influencent la géopolitique de l'aide, les États jouent un rôle singulier[13] en tant qu'acteurs juridiques. Ceux-ci apportent un soutien direct à d'autres pays en détresse via des équipements ou des produits de premières nécessités ou encore en engageant leurs armées dans des situations d'urgence, comme les catastrophes naturelles ou des atteintes graves à l'humanité (génocide, crime de guerre ou crime contre l'humanité, etc.). Ils agissent également de manière indirecte en finançant certaines agences des Nations Unies (ONU) et des organisations non gouvernementales (ONG), qu'elles soient locales ou internationales. Seulement voilà, la question de la politisation de l'aide se pose désormais. Celle-ci, loin d'être vertueuse, est devenue moralisante et politique, annexée à des intérêts stratégiques qui ne répondent pas uniquement aux besoins fondamentaux des populations. On observe à cet effet, des situations d'instrumentalisation décomplexée de la raison humanitaire à des fins non humanitaires. C'est ce que l'on a pu observer à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine, lorsque les Occidentaux ont mobilisé des financements et des aides massives jamais réalisées pour certains États enlisés dans des crises qui perdurent depuis des décennies, comme le conflit israélo-palestinien.

Depuis que l'armée russe a envahi l'Ukraine le 24 février 2022, l'aide humanitaire est envoyée par les États-Unis, les pays de l'OTAN, de l'Union européenne (UE), des organisations internationales et par d'autres acteurs non étatiques pour répondre aux besoins des plus vulnérables en Ukraine. Cette aide est de plusieurs formes : l'envoi d'équipements, l'aide humanitaire et pour les réfugiés, l'envoi de liquidités, mais aussi des produits de première nécessité. Parallèlement, elle n'est pas inconditionnelle et le gouvernement ukrainien doit respecter un certain nombre d'engagements pour pouvoir en bénéficier. Par contre, on n'a jamais vu un tel engagement aux côtés des Palestiniens face au voisin israélien qui, lui, bénéficie d'un soutien affiché de ces pays. Le peu d'aide humanitaire destiné à la bande de Gaza est même censuré par les autorités israéliennes. Celles-ci ne veillent pas à ce que des biens et des services vitaux parviennent en quantité suffisante à une population menacée de génocide et au bord de la famine du fait des bombardements incessants de son armée et du durcissement du blocus illégal en place depuis 16 ans. Elles n'ont

13. Corty Jean-François, « Politisation de l'aide et dépolitisation des ayants droit : les limites de l'humanitaire d'État », dans *Revue Internationale et Stratégique* (RIS), Vol. 2, N° 134, Été 2024, p. 75, lien : https://www.iris-france.org/ris/politisation-de-laide-et-depolitisation-des-ayants-droit-les-limites-de-lhumanitaire-detat/ (consulté le 4 juillet 2025).

pas non plus ouvert de nouveaux points d'accès et de passage pour l'aide, ni mis en place une protection efficace des personnels humanitaires contre les attaques.

Heba Morayef, directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à *Amnesty International* déclare que : « *Israël a favorisé une très grave crise humanitaire et fait preuve d'une froide indifférence à l'égard du sort de la population de Gaza en créant des conditions qui, selon la Cour Internationale de Justice (CIJ), l'exposent à un risque imminent de génocide. À maintes reprises, Israël s'est abstenu de prendre les mesures minimales que les organisations humanitaires réclament et qui sont manifestement en son pouvoir pour alléger les souffrances des civils palestiniens à Gaza*. »

D'autres crises majeures sont sous silence, avec une très faible couverture des médias internationaux, peu d'intérêt porté dans les débats politiques et un grand désintéressement de la communauté internationale. Près de 300 millions de personnes dans le monde ont besoin d'aide humanitaire et de protection, 735 millions d'individus sont confrontés à une insécurité alimentaire grave et 108,4 millions de personnes ont été déplacées de force en 2022 à la suite de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains et des effets des changements climatiques[14]. Des chiffres qui démontrent un « deux poids, deux mesures » dans le traitement des crises.

Qu'il s'agisse de projets de développement ou d'opérations d'urgence, l'assistance internationale continue d'être envisagée comme un levier d'influence. Elle est utilisée par les grandes puissances comme la France et les États-Unis pour punir les transfuges, les parias ; récompenser les amis ou les alliés. Les populations yéménites[15] ou encore gazaouies ne reçoivent pas d'assistance ou une aide conséquente des États du « Nord » et des grandes organisations internationales du fait, malheureusement, des orientations politiques de leurs gouvernements, alliés du régime des mollahs d'Iran. En Afrique, la situation des populations de l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), déchirée par des conflits politiques et sécuritaires sans fin depuis plus de deux décennies[16] ou au Soudan, n'a jamais

14. Fatou Élise Ba, « Les crises oubliées, le défi invisible de l'aide internationale », dans *Revue Internationale et Stratégique*, Vol. 2, N° 134, Été 2024, pp. 95-103, lien : https://www.iris-france.org/ris/les-crises-oubliees-le-defi-invisible-de-laide-internationale/ (consulté le 4 juillet 2025).

15. Ngassam Rodrigue Nana, « Yémen, un pays déchiré et divisé », dans *Revue des Deux Mondes*, Décembre 2018-Janvier 2019, pp. 133-139, lien : https://www.revuedesdeuxmondes.fr/yemen-un-pays-dechire-et-divise/ (consulté le 4 juillet 2025).

16. Ngassam Rodrigue Nana, « État failli, calvaire des populations congolaises », dans *Le Monde Diplomatique*, N° 842, Mai 2024, pp. 6-7, lien : https://www.monde-diplomatique.fr/2024/05/NANA_NGASSAM/66823 (consulté le 4 juillet 2025).

occupé l'ensemble de l'espace médiatique et des débats dans les instances internationales pour trouver des solutions. Il n'est donc pas anodin de voir ces grandes puissances occidentales, organisations non gouvernementales internationales ou développementalistes du « Nord » être en proie à de vives critiques, accusées de laisser des populations périr, ou de laisser des États faibles tomber en faillite au gré de leurs stratégies de pouvoir ou d'influence sur la scène internationale.

La posture humanitaire interrogée face l'instrumentalisation de l'aide

La dépolitisation de l'aide humanitaire représente un défi important pour le traitement des crises. Elle interpelle les acteurs humanitaires à sortir de l'ombre du risque d'instrumentalisation à travers un meilleur encadrement dans le traitement des crises. Depuis l'ingérence, les « guerres justes » et l'humanitaire instrumentalisé pour justifier et légitimer l'agenda politique des États à la fin des années 1990 et surtout après les attentats du 11 septembre 2001, beaucoup d'organisations humanitaires semblent refuser de prendre position et de franchir cette ligne du politique[17]. Ainsi, en septembre 2021, Pierre Micheletti s'est opposé aux propos d'Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, qui souhaitait utiliser l'aide humanitaire comme levier pour inciter les Talibans afghans à respecter les droits de l'homme : « *l'aide humanitaire ne doit pas servir l'agenda politique des États.* »[18] Déjà en 2014, Action contre la faim avait produit un communiqué de presse en réaction au déplacement présidentiel de François Hollande en Irak, prônant que « *l'humanitaire n'est pas un outil de gestion de crise politique […], la confusion des rôles et responsabilités entre politique et humanitaire n'aide pas, voire aggrave la situation des populations dans le besoin* »[19].

17. Mahé Pauline, De Geoffroy Véronique, « Aide humanitaire et relation au politique : retour historique, réflexions actuelles et perspectives d'avenir », *Groupe URD*, 5 octobre 2023, lien : https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/aide-humanitaire-et-relation-au-politique-retour-historique-reflexions-actuelles-et-perspectives-davenir/ (consulté le 4 juillet 2025).

18. Rich David, « Afghanistan : "L'aide humanitaire ne doit pas server l'agenda politique des États" », *France 24*, 14 septembre 2021, lien : https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210914-afghanistan-l-aide-humanitaire-ne-doit-pas-servir-l-agenda-politique-des-%C3%A9tats (consulté le 4 juillet 2025).

19. « Déplacement présidentiel : l'humanitaire n'est pas un outil de gestion de crise politique » (communiqué de presse), *Action contre la faim*, 12 septembre 2014, mis à jour le 7 avril 2025, lien : https://www.actioncontrelafaim.org/presse/irak-deplacement-presidentiel-l-humanitaire-n-est-pas-un-outil-de-gestion-de-crise-politique/ (consulté le 4 juillet 2025).

En effet, témoins de tant d'impunités ou du rôle ambigu de certains États, les acteurs humanitaires ne devraient-ils pas davantage mettre en lumière les stratégies de contrôle de ces derniers ? Les humanitaires, eux, ne devraient-ils pas sortir du silence et mettre les politiques face à leurs obligations ?[20] au lieu d'être des représentants légitimes d'intérêts généraux imbriqués dans des stratégies de contrôle des États récipiendaires des aides ? Ne devraient-ils pas interpeller les politiques, se mobiliser pour plus de justice sociale et de développement équitable, tout en s'assurant de ne pas se faire récupérer politiquement ? Pour ne pas réitérer les échecs d'instrumentalisation de l'aide mis en évidence avec l'Afghanistan et le Sahel, les États doivent de leur côté prendre leurs responsabilités dans la gestion des causes profondes et des dynamiques conjoncturelles des problèmes politiques et sociétaux. S'il est important de rappeler que les acteurs humanitaires ne sont ni des gestionnaires de crises, ni des acteurs de consolidation de la paix, ni une réponse à des problèmes politiques, ceux-ci doivent *a minima* garantir une approche raisonnée et respectueuse des principes humanitaires.

C'est pourquoi il est nécessaire de dépolitiser l'aide humanitaire pour éviter une quelconque instrumentalisation à des fins politiques, diplomatiques, économiques ou encore commerciales. Cette dépolitisation au sens de Patrick Hassenteufel peut passer par la production d'un consensus politique sur la base de principes présentés comme neutres ou par le recours à des instruments discrets et/ou automatiques[21]. La littérature sur les organisations internationales fait apparaître trois formes principales de dépolitisation. La première est liée à l'usage de *normes* à vocation éthique universaliste, visant à forger un consensus international et à déconflictualiser les enjeux dont se saisissent les organisations internationales. Cette dimension normative de leur action s'observe dans la promotion des « bonnes pratiques », et ce à grand renfort de « recommandations », « instructions », « directives », « codes de conduite », tous instruments d'action publique qui « *s'affranchissent de débats idéologiques jugés encombrants* »[22]. Le discours à travers un « discours politique dépolitisé » au sens de Pierre Bourdieu est une deuxième manière de neutraliser les enjeux politiques pour celles-ci. Comme on peut le voir avec leurs rapports, leurs publications officielles, les prises de parole de leurs représentants et leurs sites internet.

20. *Op. Cit.*, Mahé Pauline, De Geoffroy Véronique…

21. Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 182-183.

22. Klein Asmara, Laporte Camille, Saiget Marie (dir.), *Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 29.

L'expertise (qu'elle soit scientifique, économique, financière, statistique, technique ou juridique) est le troisième levier de dépolitisation[23]. Cet aspect a eu le mérite d'être relevé par Corinne Delmas qui estime que « *l'internationalisation des débats contribue à la dépolitisation de l'arène publique parce que les organisations internationales utilisent l'expertise en travestissant les questions politiques du moment en questions techniques, rationnelles, susceptibles de dépasser tout clivage politique* »[24]. Les sociologues des organisations internationales, Michael Barnett et Martha Finnemore, confirment de leur côté que « *l'autorité experte donne* (…) *aux organisations internationales le pouvoir d'apparaître comme dépolitisées. En mettant l'accent sur la nature objective de leur savoir, les personnels des organisations internationales sont en mesure de se présenter comme des technocrates dont les conseils ne sont pas affectés par les querelles partisanes* »[25]. L'importante croissance du discours du droit humanitaire et des organisations humanitaires dans les relations internationales ainsi que des nombreuses interventions « militaro-humanitaires », imposent aujourd'hui une nouvelle gouvernance de l'aide humanitaire dans ce monde en crise.

Quel avenir pour l'aide humanitaire face à l'évolution de la conflictualité ?

Loin d'annoncer la fin prochaine de l'aide humanitaire, il importe aux humanitaires de se projeter sur son avenir. Même s'il est vrai que cette activité pesant plusieurs milliards de dollars ne va pas disparaître du jour au lendemain[26]. Malgré les bouleversements de l'environnement mondial dans lequel fonctionne l'écosystème humanitaire, le secteur humanitaire doit continuer à assister les populations en danger tout en améliorant sans cesse sa relation avec le politique. Des changements sont nécessaires pour adoucir la montée de la suprématie de la souveraineté des États. L'aide humanitaire doit sortir de la tragique impuissance de la logique

23. Petiteville Franck, « la politisation résiliente des organisations internationales », dans *Critique Internationale*, Vol. 3, N° 76, 2017/3, pp. 9-19, lien : https://shs.cairn.info/revue-critique-internationale-2017-3-page-9?lang=fr (consulté le 4 juillet 2025).

24. Delmas Corinne, *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, PUF, 2010, pp. 81-83.

25. Barnett Michael, Finnemore Martha, *Rules for the World : International Organizations in Global Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 2004, p. 24.

26. McLean Duncan, Hofman Michiel, « Droit international humanitaire, souveraineté des États et érosion du consensus humanitaire : la fin de l'humanitarisme ? », dans *Alternative Humanitaire*, N° 23 (« Droit international humanitaire : le grand retour… en arrière ? »), Juillet 2023, lien : https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2023/07/22/droit-international-humanitaire-souverainete-des-etats-et-erosion-du-consensus-humanitaire-la-fin-de-lhumanitarisme/ (consulté le 4 juillet 2025).

du « deux poids deux mesures » et revenir aux fondamentaux voulus par Henry Dunant. Il n'est pas du tout compréhensible aux yeux de la communauté internationale que d'un côté, un pays comme l'Ukraine reçoit une grande attention humanitaire tandis que de l'autre, d'autres États enlisés depuis des décennies dans des conflits ou des situations de détresse restent abandonnés à eux-mêmes.

La situation humanitaire que connaît la bande de Gaza avec son lot de morts et son impact sur la vie des Palestiniens appelle également de la part de cette même communauté internationale le même regard que le conflit russo-ukrainien. Il ne s'agit en aucun cas de jeter de l'opprobre sur l'État d'Israël ni de le juger coupable de violer systématiquement le droit international en commettant à l'égard des Palestiniens des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité, mais d'exhorter toutes les familles d'acteurs pourvoyeuses de l'aide humanitaire à sortir des logiques partisanes. S'il fallait aujourd'hui pour bénéficier de l'aide humanitaire être en conformité avec les principes de la bonne gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme, on risquerait de pénaliser davantage les victimes car, souvent les besoins les plus criants se trouvent précisément dans les pays les plus mal gouvernés et en proie aux crises multiformes. Conditionner ou moraliser l'aide humanitaire revient donc à faire des victimes, à sauver une source de capital humain qui s'inscrit dans une logique de marché[27] et non dans le paradigme du don[28]. Le choix, il est vrai difficile, entre continuer des actions humanitaires dans des conditions inacceptables, et faire cesser tous les programmes ou activités et partir.

Les puristes perçoivent la tâche de l'aide humanitaire uniquement dans l'aide directe aux personnes en détresse : les soins aux blessés, l'apport de nourriture, la prise en charge et le logement de ceux qui ont besoin de protection[29]. Tout ceci ne signifie pas que les puristes rejettent la lutte pour les droits de l'homme, la paix et le développement. Pour eux, il faut simplement que l'aide humanitaire reste en dehors de ces choses-là. Les tenants du nouvel humanitarisme, quant à eux, essaient d'agir au-delà du soulagement de la détresse et de défendre la cause des droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'état de droit, d'œuvrer pour l'instauration de la paix et d'une politique de développement et de dénoncer les

27. Frédéric Thomas, « Haïti : La Fatigue de l'Humanitaire ? », *CETRI*, 12 septembre 2022, lien : https://www.cetri.be/Haiti-la-fatigue-de-l-humanitaire (consulté le 4 juillet 2025).

28. Bréqueville Bertrand, *L'humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme*, Paris, éd. Charles Léopold Mayer, 2021, 135 p.

29. Schroeder Romain, Varga Christian, Van Dok Geert, *Les défis humanitaires, les dilemmes politiques de l'aide d'urgence,* Caritas Luxembourg et Caritas Suisse, Novembre 2005, 164 p.

injustices[30]. Pour cela, l'engagement humanitaire doit également viser des objectifs politiques, tels que : mettre fin aux conflits armés et améliorer la sécurité, améliorer la situation des droits de l'homme et renforcer l'État de droit, promouvoir les principes de bonne gouvernance, démocratiser la société et renforcer l'égalité, renforcer la résilience d'une société face aux crises écologiques, et améliorer continuellement la situation économique des personnes touchées.

Pour une aide humanitaire durable, il est important d'adoucir le pouvoir des États afin de faciliter son accès à tous et sans condition, loin des considérations politiques et géostratégiques. Parallèlement, cette aide doit s'inscrire dans le long terme. Il ne s'agit pas d'une aide qui dure, mais plutôt d'une aide qui sait évoluer et donner aux populations les conditions nécessaires pour retrouver leur autonomie. Une aide humanitaire durable s'articule donc autour de cinq piliers : coordination des actions pendant la crise ; approche participative ; aide à la réhabilitation socio-économique ; maintien des traditions locales ; prévention. Elle aurait une vision globale, liant l'intervention d'urgence à la reconstruction, à la restauration de l'autonomie des personnes touchées et à la prévention de nouvelles catastrophes humanitaires. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que tant que la communauté internationale ainsi que les grandes puissances en son sein ne joueront pas leur rôle de gardien de la paix mondiale, des incertitudes caractériseront toujours l'aide humanitaire avec des conséquences graves pour les récipiendaires. C'est le prix à payer pour une aide humanitaire durable à même de répondre aux multiples défis de ce siècle. Ceci est d'autant plus important aujourd'hui, où la mondialisation actuelle se caractérise par des antagonismes au détriment de la culture de la paix et du progrès humain à l'échelle internationale. ■

Bibliographie :

- Barnett Michael, Finnemore Martha, *Rules for the World : International Organizations in Global Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 2004, p. 24 (277 p.).
- Brauman Rony, *Humanitaire : le dilemme*, Paris, éd. Textuel, 1996, p. 39 (106 p.).
- Bréqueville Bertrand, *L'humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme*, Paris, éd. Charles Léopold Mayer, 2021, 135 p.

30. Macrae Joanna, Leader Nicholas (et al.), *Shifting sands. The search for 'coherence' between Political and Humanitarian Responses to Complex Emergencies* (rapport), Londres, Humanitarian Policy Group (HPG), rapport N° 8, Août 2000, 84 p., lien : https://www.files.ethz.ch/isn/35570/hpgreport8.pdf (consulté le 4 juillet 2025).

- Corty Jean-François, « Politisation de l'aide et dépolitisation des ayants droit : les limites de l'humanitaire d'État », dans *Revue Internationale et Stratégique* (RIS), Vol. 2, N° 134, Été 2024, p. 75, lien : https://www.iris-france.org/ris/politisation-de-laide-et-depolitisation-des-ayants-droit-les-limites-de-lhumanitaire-detat/ (consulté le 4 juillet 2025).
- Delmas Corinne, *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, PUF, 2010, pp. 81-83 (128 p.).
- « Déplacement présidentiel : l'humanitaire n'est pas un outil de gestion de crise politique » (communiqué de presse), *Action contre la faim*, 12 septembre 2014, mis à jour le 7 avril 2025, lien : https://www.actioncontrelafaim.org/presse/irak-deplacement-presidentiel-l-humanitaire-n-est-pas-un-outil-de-gestion-de-crise-politique/ (consulté le 4 juillet 2025).
- Destexhe Alain, *L'Humanitaire impossible ou deux siècles d'ambiguïté,* Paris, Armand Colin, 1993, p. 7 (236 p.).
- Fatou Élise Ba, « Les crises oubliées, le défi invisible de l'aide internationale », dans *Revue Internationale et Stratégique*, Vol. 2, N° 134, Été 2024, pp. 95-103, lien : https://www.iris-france.org/ris/les-crises-oubliees-le-defi-invisible-de-laide-internationale/ (consulté le 4 juillet 2025).
- Frédéric Thomas, « Haïti : La Fatigue de l'Humanitaire ? », *CETRI*, 12 septembre 2022, lien : https://www.cetri.be/Haiti-la-fatigue-de-l-humanitaire (consulté le 4 juillet 2025).
- Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 182-183 (320 p.).
- Petiteville Franck, « la politisation résiliente des organisations internationales », dans *Critique Internationale*, Vol. 3, N° 76, 2017/3, pp. 9-19, lien : https://shs.cairn.info/revue-critique-internationale-2017-3-page-9?lang=fr (consulté le 4 juillet 2025).
- Popper Karl, *La société ouverte et ses ennemis,* 2 vol., Paris, Seuil, 1979.
- Klein Asmara, Laporte Camille, Saiget Marie (dir.), *Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 29 (244 p.).
- Lindenberg Marc, Coralie Bryant, *Going Global. Transforming Relief and Development NGOs,* Bloomfield (USA), Kumarian Press, 2001, p. 76 (288 p.).
- Macrae Joanna, Leader Nicholas (et al.), *Shifting sands. The search for 'coherence' between Political and Humanitarian Responses to Complex Emergencies* (rapport)*,* Londres, Humanitarian Policy Group (HPG), rapport N° 8, Août 2000, 84 p., lien : https://www.files.ethz.ch/isn/35570/hpgreport8.pdf (consulté le 4 juillet 2025).
- Mahé Pauline, De Geoffroy Véronique, « Aide humanitaire et relation au politique : retour historique, réflexions actuelles et perspectives d'avenir », *Groupe URD*, 5 octobre 2023, lien : https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/aide-humanitaire-et-relation-au-politique-retour-historique-reflexions-actuelles-et-perspectives-davenir/ (consulté le 4 juillet 2025).
- McLean Duncan, Hofman Michiel, « Droit international humanitaire, souveraineté des États et érosion du consensus humanitaire : la fin de l'humanitarisme ? », dans *Alternative Humanitaire*, N° 23 (« Droit international humanitaire : le grand retour… en arrière ? »), Juillet 2023, lien : https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2023/07/22/droit-international-humanitaire-souverainete-des-etats-et-erosion-du-consensus-humanitaire-la-fin-de-lhumanitarisme/ (consulté le 4 juillet 2025).

- Ngassam Rodrigue Nana, « État failli, calvaire des populations congolaises », dans *Le Monde Diplomatique*, N° 842, Mai 2024, pp. 6-7, lien : https://www.monde-diplomatique.fr/2024/05/NANA_NGASSAM/66823 (consulté le 4 juillet 2025).
- Ngassam Rodrigue Nana, « Yémen, un pays déchiré et divisé », dans *Revue des Deux Mondes*, Décembre 2018-Janvier 2019, pp. 133-139, lien : https://www.revuedesdeuxmondes.fr/yemen-un-pays-dechire-et-divise/ (consulté le 4 juillet 2025).
- Rich David, « Afghanistan : "L'aide humanitaire ne doit pas server l'agenda politique des États" », *France 24*, 14 septembre 2021, lien : https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210914-afghanistan-l-aide-humanitaire-ne-doit-pas-servir-l-agenda-politique-des-%C3%A9tats (consulté le 4 juillet 2025).
- Schloms Michael, « Le dilemme inévitable de l'action humanitaire », dans *Cultures & Conflits*, N° 60, Hiver 2005, pp. 85-102, lien : https://doi.org/10.4000/conflits.1924 (consulté le 27 juin 2024).
- Schloms Michael, *North Korea and the Timeless Dilemma of Aid : A Study of Humanitarian Action in Famines* (thèse), Münster, Lit Verlag, 2004, 305 p.
- Schroeder Romain, Varga Christian, Van Dok Geert, *Les défis humanitaires, les dilemmes politiques de l'aide d'urgence,* Caritas Luxembourg et Caritas Suisse, Novembre 2005, 164 p.
- Stephen Hopgood, « When the music stops : Humanitarianism in a Post-Liberal World Order », dans *Journal of Humanitarian Affairs,* Vol. 1, N° 1, Janvier 2019, pp. 4-14, lien : https://doi.org/10.7227/JHA.002 (consulté le 4 juillet 2025).
- Tonglet René, « Les ambiguïtés de l'aide humanitaire », *Revue Quart Monde,* N° 196, 2005/4, lien : https://www.revue-quartmonde.org/194 (consulté le 4 juillet 2025).
- Vaux Tony, *The Selfish Altruist. Relief Work in Famine and War,* Londres, Earthscan, 2001, p. 43 (230 p.).